



Saint-Germain
lès-Corbeil

**Mesdames et Messieurs les membres du
CONSEIL MUNICIPAL**

Saint-Germain-lès-Corbeil, le 27 mars 2024

Objet : Convocation conseil municipal

Affaire suivie par Pauline LECOMTE-CARRETO

Responsable juridique et des achats

Tél. : 01.69.89.79.61 / marchespublics@sglc.fr

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le :

**JEUDI 4 AVRIL 2024 à 20 H 00
en mairie**

ORDRE du JOUR

1. Adoption du Procès-Verbal de la séance du 05 février 2024
2. Fixation des taux d'imposition 2024
3. Modification de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections
4. Modification de la délibération 61-2023
5. Modification du tableau des effectifs
6. Actualisation des tarifs locations de salles et équipements municipaux
7. Modification des statuts du syndicat intercommunal Seine et Sénart – SI2S
8. Rapport d'activités 2023 – Syndicat intercommunal Seine et Sénart – SI2S
9. Approbation des Zones d'Accélération de production des Énergies Renouvelables
10. Modification du montant de la redevance relative à la délivrance des certificats d'urbanisme
11. Vente de la place de stationnement N°1, cadastrée AD n°1411-lot B- située square François Villon à Madame CHARDIN Inès
12. Vente de la place de stationnement N°2, cadastrée AD n°1412 -lot C- située square François Villon à Monsieur et Madame SAVY
13. Vente de la place de stationnement N°3, cadastrée AD n°1413-lot D- située square François Villon à Madame OULAC-CALOC
14. Vente de la place de stationnement N°4, cadastrée AD n°1414-lot E- située square François Villon à Monsieur et Madame GERARD
15. Vente de la place de stationnement N°5, cadastrée AD n°1415-lot F- située square François Villon à Monsieur PINHEIRO PINTO
16. Vente de la place de stationnement N°6, cadastrée AD n°1418-lot G- située square François Villon à Madame BUHOT-LEBEAU
17. Vente de la place de stationnement N°7, cadastrée AD n°1416-lot H- située square François Villon à Madame KACI
18. Vente de la place de stationnement N°8, cadastrée AD n°1417-lot I- située square François Villon à Monsieur COROUGE
19. Vente de la place de stationnement N°9, cadastrée AD n°1409-lot J- située square François Villon à Madame BREVAULT
20. Vente de la place de stationnement N°10, cadastrée AD n°1410-lot K- située square François Villon à Monsieur VILMIAIRE

Pour chacun des points énumérés ci-dessus qui seront soumis à une délibération, des notices explicatives sont jointes à la présente convocation.

Le tirage au sort de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2025 se déroulera également lors de cette séance.

Selon le Code Général des Collectivités Locales, selon l'article L. 121-15-1 du code des communes et, conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal du 21 septembre 2020 approuvé à l'unanimité, **seules les déclarations écrites des Conseillers Municipaux remises en Mairie seront contenues dans le Procès-Verbal.**

La présente convocation, affichée en mairie et publiée sur les supports informatiques de la commune, vous est transmise par voie dématérialisée conformément à la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 « Engagement et Proximité » ou sera adressée par écrit au conseiller municipal qui en fait la demande écrite à la Direction Générale des Services.

Veillez croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
*Vice-président en charge de la politique sportive de Grand Paris Sud,
Conseiller départemental, président délégué aux Sports,*



*Affichage mairie et
publication site internet de la ville le 27-03-2024*